

Le B2i, une attestation de compétences "informatique et internet" pour les élèves

Qu'est-ce que le Brevet informatique et internet ?

Pour assurer l'égalité des chances, l'Éducation nationale doit dispenser à chaque futur citoyen la formation aux utilisations des technologies de l'information et de la communication qui lui permettra :

- d'en faire une utilisation raisonnée,
- de percevoir les possibilités et les limites des traitements informatisés,
- de faire preuve d'esprit critique face aux résultats de ces traitements,
- d'identifier les contraintes juridiques et sociales dans lesquelles s'inscrivent ces utilisations.

Création du B2i, Brevet informatique et internet, par une note de service de la direction de l'enseignement scolaire ([BOEN n°42 du 23/11/2000](#)).

En février 2001, le ministère de l'Éducation nationale a déposé la marque "B2i - Brevet informatique et internet".

L'objectif de ce brevet est d'attester le niveau acquis par les élèves dans la maîtrise des outils multimédias et de l'internet.

Qui est concerné par le B2i ?

Tous les écoliers, collégiens et apprentis, de l'enseignement primaire au lycée et CFA gérés par les EPLE sont concernés par cette attestation.

Quelles compétences sont évaluées par le B2i ?

- Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail
- Domaine 2 : adopter une attitude responsable
- Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données
- Domaine 4 : s'informer, se documenter
- Domaine 5 : Communiquer, échanger.

Vous pouvez consulter les référentiels téléchargeables ou "feuille de position" au



¹ <http://www.educnet.education.fr/chrgt/b2i/b2i-NivLycee.pdf>

¹ Source : <http://www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i>

Comment sont-elles vérifiées ?

Là réside l'originalité d'une "attestation de compétences" par rapport à un examen. C'est dans des contextes variés, où les élèves recourent en fonction des besoins réels, à l'usage des technologies de l'information et de la communication, que les élèves acquièrent des compétences. Pour chaque niveau d'enseignement, les enseignants de l'équipe pédagogique se répartissent les compétences de la feuille de position à développer et valider.

Ces acquisitions doivent être évaluées tout au long de la scolarité.

Outils de gestion et de suivi du B2i

GiBii est l'application de gestion du B2i la plus largement diffusée dans les académies.

État des lieux en Mars 2008

- ✓ Un niveau "école" est intégré aux programmes de l'école primaire depuis la rentrée 2002.

Le plan TICE premier degré doit permettre d'atteindre l'objectif de 100% des élèves sortant de l'école primaire titulaire de l'attestation "B2i école".

- ✓ Un niveau "collège", objectif du socle de connaissances et de compétences, concerne les élèves de collège et peut concerner les élèves de lycées professionnels et de centres de formation d'apprentis gérés par l'éducation nationale.

Annoncé dans la loi d'orientation pour l'école, le B2i collège est obligatoire pour réussir le Brevet des collèges (DNB) à partir de la session 2008.

- ✓ Un niveau **lycée a été créé en 2006** à destination des lycées (LEGT), lycées professionnels (LP) et centres de formation d'apprentis (CFA) gérés par l'éducation nationale.

Rappel :

- ☞ Généralisation du B2i à tout l'enseignement scolaire par un arrêté publié au [BO du 20 juillet 2006](#).
- ☞ Mise en œuvre avec les feuilles de position élève par une circulaire publiée au [BO du 16 novembre 2006](#).

Textes réglementaires

Consulter les textes sur les TICE

- [Compétences informatique et Internet](#) (socle commun, programmes, B2i, C2i)
- [Politique des TICE](#) (enseignement scolaire, équipement et infrastructures, ressources...)
- [Aspects juridiques](#) (protection des mineurs, données personnelles, droit d'auteur)
- [Acteurs et missions](#) (administration centrale et partenaires)
- [Terminologie officielle](#) (Internet, informatique et audiovisuel)
- [Classement chronologique](#) (pour une vision rapide)

Exemple d'usages pédagogiques : ² <http://www.educnet.education.fr/seconaire/b2i>

² Source : <http://www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i>

Modèle de feuilles de position B2i Lycée

5 – Communiquer, échanger	Je pense avoir atteint cette compétence (cocher la case)	Compétence attestée par l'enseignant
5.1) Je sais choisir le service de communication selon mes besoins.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
5.2) Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...)	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
5.3) Je sais adapter le contenu des Informations transmises aux lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copies.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
5. O 1) Je sais paramétrer un logiciel de messagerie pour récupérer mon courrier électronique.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
5. O 2) Je sais gérer des groupes de destinataires.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :



Avec les enseignants, je note mes progrès dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Lorsque je maîtriserai 21 des 31 compétences qui figurent sur cette feuille de position, j'obtiendrai le B2i lycée.*

* Au moins la moitié des items de chacun des domaines doit être validée.

Les feuilles de position B2i, sont accessibles aux adresses suivantes :

<http://www.educol.education.fr/b2i>
<http://www.educnet.education.fr/b2i>



Feuille de position B2i

Brevet informatique et internet - Lycée



Reference : arrêté du 14-06-2006, JO du 27-06-2006
(B.O. n° 25 du 20 juillet 2006)

Mon nom : _____

Ma date de naissance : _____

Mon adresse : _____

Mon établissement : _____

Je détient le B2i lycée. ☐



Cachet de l'établissement



3

1 – S'approprier un environnement informatique de travail	Je pense avoir atteint cette compétence (cocher la case)	Compétence attestée par l'enseignant
1.1) Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
1.2) Je sais structurer mon environnement de travail.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
1.3) Je sais régler les principaux paramètres de fonctionnement d'un périphérique selon mes besoins.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
1.4) Je sais personnaliser un logiciel selon mes besoins.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
1.5) Je sais m'affranchir des fonctions automatiques des logiciels (saisie, mémorisation mot de passe, correction orthographique, incrémentation...).	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
1. O 1) Je sais utiliser une plate-forme de travail de groupe.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
2 - Adopter une attitude responsable		
2.1) Je connais la charte d'usage des TIC de mon établissement.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
2.2) Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
2.3) J'utilise les documents ou les logiciels dans le respect des droits d'auteurs et de propriété.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
2.4) Je valide, à partir de critères définis, les résultats qu'un traitement automatique me fournit (calcul, représentation graphique, correcteur...).	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
2.5) Je suis capable de me référer en cas de besoin à la réglementation en vigueur sur les usages numériques.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
2.6) Je sais que l'on peut connaître mes opérations et accéder à mes données lors de l'utilisation d'un environnement informatique.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
2.7) Je mets mes compétences informatiques à la disposition des autres.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :

3 – Créer, produire, traiter, exploiter des données	Je pense avoir atteint cette compétence (cocher la case)	Compétence attestée par l'enseignant
3.1) Je sais créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
3.2) Je sais insérer automatiquement des Informations dans un document (notes de bas de page, sommaire...).	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
3.3) Je sais utiliser des outils permettant de travailler à plusieurs sur un même document (outil de suivi de modifications...).	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
3.4) Je sais utiliser ou créer des formules pour traiter les données.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
3.5) Je sais produire une représentation graphique à partir d'un traitement de données numériques.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
3.6) Dans le cadre de mes activités scolaires, je sais repérer des exemples de modélisation ou simulation et je sais citer au moins un paramètre qui influence le résultat.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
3.7) Je sais publier un document numérique sur un espace approprié.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
3. O 1) Je sais utiliser un modèle de document.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
4 – S'informer, se documenter		
4.1) Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
4.2) Je sais utiliser les fonctions avancées des outils de recherche sur Internet.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
4.3) Je sais énoncer des critères de tri d'Informations.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
4.4) Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :
4. O 1) Je sais utiliser des outils de veille documentaire.	☐	Date : Discipline : Nom et signature :

³ Source : <http://www.educnet.education.fr/formation/certifications/b2i>

Procédure de connexion à GiB2i pour :

- Solliciter la validation des items du B2i lycée (démarche de l'élève)
- Valider les demandes des élèves ayant atteint les compétences. (Actions des Professeurs de l'équipe pédagogique).

1)- Taper dans la barre d'adresse : <http://b2i.tice.ac-martinique.fr/>

On obtient alors la fenêtre

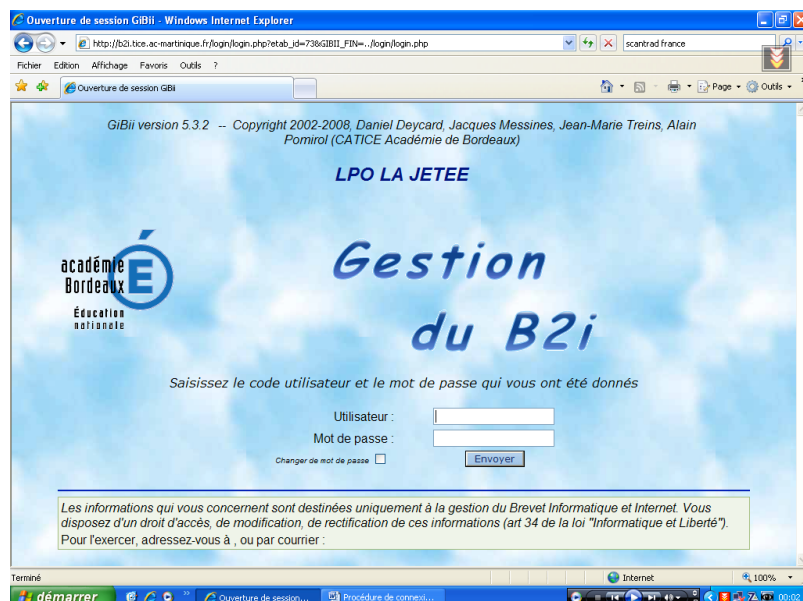


Taper le numéro d'identification de l'établissement: 73 dans le cadre puis cliquer sur entrer

Dans la nouvelle fenêtre obtenue :

Pour les professeurs; taper le code utilisateur (ou Login) et le mot de passe (date de naissance : jj/mm), voir feuille personnelle jointe

Pour les élèves taper le code utilisateur ou Login (trois premières lettres du prénom, trois premières lettres du nom exemple pour Georges SAND nous aurons "geo.san") dans le cadre prévu à cet effet; puis le mot de passe (formé à partir de la date de naissance selon le format suivant "jj/mm/aaaa" exemple née le 1^{er} juillet 1804 nous aurons le mot de passe "01/07/1804")



- **Pour les professeurs** ; (voir feuille personnalisée pour le code utilisateur et le mot de passe) on obtient alors la fenêtre suivante permettant traiter les demandes des élèves.
Exemple :



- **Pour les élèves** ; je rappelle que la demande de validation est une démarche volontaire de l'élève qu'il peut effectuer à partir d'un ordinateur connecté au WEB (Domicile, Lycée, Cyber Café etc...); il obtient après la procédure de connexion la fenêtre suivante :
Exemple



L'élève choisit alors les items pour lesquels il estime maîtriser les compétences, maximum 17 par envoi, il doit brièvement motiver chaque demande puis valider.

Le professeur dispose d'environ un mois pour répondre aux demandes des élèves. Il peut éventuellement effectuer une pré-évaluation sur le document papier pour chaque élève (voir modèle) ce qui lui permettra de mieux répondre aux demandes.

NB: Certains élèves peuvent malgré tout avoir des difficultés de connexion, prière de contacter le responsable B2i, pour une réinitialisation de leur compte, (jean-claude.gennade@orange.fr ou directement au 0696211161 ou encore message dans mon casier N°9 en Salle des Professeurs).

Qu'est-ce que le c2i ?

Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur. Il est prévu deux niveaux :

- **un niveau 1** d'exigence applicable à tous les étudiants et les stagiaires de formation continue. Ce premier niveau doit être acquis au plus tard au niveau de la licence mais de préférence dès le début des études supérieures. Il sera à terme exigible à l'entrée à l'IUFM.
- **un niveau 2** faisant l'objet d'exigences plus élevées en fonction des orientations professionnelles des formations dispensées (à travers les enseignements de pré-professionnalisation et les filières). Ce second niveau doit être acquis au niveau du Master 2.

Les C2i niveau 2 sont les suivants :

1. le C2i niveau 2 "Enseignant",
 2. le C2i niveau 2 "Métiers du droit"
 3. le C2i niveau 2 "Métiers de la santé"
 4. le C2i niveau 2 "Métiers de l'ingénieur"
 5. le C2i niveau 2 "Métiers de l'environnement et de l'aménagement durables "
- est en cours d'élaboration



Un C2i spécialisé pour les enseignants.

Les compétences du C2i® niveau 2 "enseignant" créé en 2004, doivent permettre à **tout enseignant de toutes disciplines** d'avoir une utilisation professionnelle des TICE dans le cadre des pratiques de classe ou plus généralement dans le cadre professionnel.

Le C2i2e vise à attester des compétences professionnelles communes et nécessaires à tous les enseignants pour l'exercice de leur métier dans ses dimensions pédagogique, éducative et citoyenne à travers les champs suivants :

- les problématiques et les enjeux liés aux TIC en général et dans l'éducation en particulier ;
- les gestes pédagogiques liés aux TIC ;
- la recherche et l'utilisation de ressources ;
- le travail en équipe et en réseau ;
- les espaces numériques de travail ;
- l'évaluation et la validation des compétences TIC dans le cadre des référentiels inscrits dans les programmes d'enseignement.

Depuis la rentrée 2006, l'ensemble des professeurs stagiaires reçoit une formation liée aux compétences de ce C2i.

Depuis la rentrée 2007, ce certificat atteste que le professeur stagiaire, au sortir de sa formation initiale, possède les compétences requises pour la maîtrise des TIC.

Référentiel

Le référentiel retenu pour la généralisation est issu de celui qui a été expérimenté. Il comprend 27 compétences réparties en 7 domaines.

Compétences générales liées à l'exercice du métier

Domaines	Compétences	Items obligatoires
A.1 Maîtrise de l'environnement numérique professionnel	1. Identifier les personnes ressources TIC et leurs rôles respectifs, dans l'école ou l'établissement, et en dehors (circonscription, bassin, académie, niveau national...).	*
	2. S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils, ...) de son environnement professionnel.	*
	3. Choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans un espace numérique de travail (ENT).	
	4. Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif.	
	5. Se constituer et organiser des ressources en utilisant des sources professionnelles.	*
A.2 Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie	1. Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation ouverte et à distance (FOAD) pour sa formation.	*
	2. Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et TICE.	
	3. Pratiquer une veille pédagogique et institutionnelle, notamment par l'identification des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement.	
A.3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif	1. S'exprimer et communiquer en s'adaptant aux différents destinataires et espaces de diffusion (institutionnel, public, privé, interne, externe...).	*
	2. Prendre en compte les enjeux et respecter les règles concernant notamment : - la recherche et les critères de contrôle de validité des informations ; - la sécurité informatique ; - le filtrage internet.	*
	3. Prendre en compte les lois et les exigences d'une utilisation professionnelle des TICE concernant notamment : - la protection des libertés individuelles et publiques ; - la sécurité des personnes ; - la protection des mineurs ; - la confidentialité des données ; - la propriété intellectuelle ; - le droit à l'image.	*
	4. Respecter et faire respecter la charte d'usage de l'établissement, dans une perspective éducative d'apprentissage de la citoyenneté.	*

Compétences nécessaires à l'intégration des TICE dans sa pratique

Domaines	Compétences	Items obligatoires
B.1 Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif	1. Rechercher, produire, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique.	*
	2. Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.	*
	3. Concevoir des situations de recherche d'information dans le cadre des projets transversaux et interdisciplinaires.	
B.2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage	1. Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des TICE.	*
	2. Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des logiciels généraux ou spécifiques à la discipline, au domaine enseigné, au niveau de classe.	*
	3. Intégrer des outils et des ressources dans une séquence d'enseignement, en opérant des choix entre les supports et médias utilisables et leurs modalités d'utilisation.	*
	4. Préparer des ressources adaptées à la diversité des publics et des situations pédagogiques en respectant les règles de la communication.	
B.3 Mise en œuvre pédagogique	1. Conduire des situations d'apprentissage en tirant parti du potentiel des TIC : - travail collectif, individualisé, en petits groupes ; - recherche documentaire.	*
	2. Gérer l'alternance, au cours d'une séance, entre les activités utilisant les TICE et celles qui n'y ont pas recours.	*
	3. Prendre en compte la diversité des élèves, la difficulté scolaire en utilisant les TICE pour gérer des temps et des modalités de travail différenciés, en présentiel et/ou à distance.	*
	4. Utiliser les TICE pour accompagner des élèves, des groupes d'élèves dans leurs projets de production ou de recherche d'information.	
	5. Anticiper un incident technique ou savoir y faire face.	
B.4 Mise en œuvre de démarches d'évaluation	1. Identifier les compétences des référentiels TIC (B2i® ou C2i®) mises en œuvre dans une situation de formation proposée aux élèves, aux étudiants.	*
	2. S'intégrer dans une démarche collective d'évaluation des compétences TIC (B2i ® ou C2i ®).	*
	3. Exploiter les résultats produits par des logiciels institutionnels d'évaluation des élèves.	

Conditions de certification Les exigences à satisfaire pour la certification sont les suivantes :

- les 18 items signalés par une étoile dans la colonne de droite du référentiel doivent être obligatoirement validés ;
- parmi les 9 items restants (sans étoile), 5 au moins devront aussi être validés.

Sources : <http://www2.c2i.education.fr/sections/c2i2e/presentation/>
<http://www2.c2i.education.fr/sections/c2i2e/referentiel/>

Le document d'accompagnement : <http://www.educnet.education.fr/video/c2i/c2i2e/docacc.pdf>

Correspondant B2i LPo François : Jean-Claude GENNADE